Octobre 2017

Numéro 10

Dans ce numéro :

Panneaux d'informations 1
Edito du Maire 1/2
Anciens combattants 2
Conseil du 27 juin 2/3
Conseil du 12 septembre 3
Salon des oiseaux 3
Agenda 4
Gare aux arnaques 4
Téléthon 4

Etat Civil

Du 01/05 au 30/09/2017

Mariages

MARTINAGE Cyril & GUIGNARD Catherine	26/05
LANNOY Maxime & MANSON Adélaïde	22/07
FRAISSE William & MEUNIEZ Cécile	29/07
TRAVERS Marc & LEBARON Audrey	19/08
RENAULT Loïc & ROUSSEL Aurore	23/09
SAMPAIO Tony & LELYON Amélie	23/09

Naissances

LERUEZ Augustin	11/08
LECORNU Martin	23/08
GLOUX Eloane	07/09

Décès

MABIRE Alexandre	93 ans
FEREY Roger	93 ans
DUTOT Jean-François	62 ans
LEGARDIEN Jacqueline Épouse Ribet	78 ans
PERRY Eugénie Épouse HORENT	94 ans
ESPOSITO Eugène	87 ans
PANAGET Bernard	86 ans

Des panneaux d'informations qui n'informent plus ...

Vous avez pu remarquer que les panneaux lumineux qui informent la population depuis plus de 10 ans maintenant, sont de plus en plus souvent fermés ou avec des zones opaques sur leurs façades. L'entreprise qui doit intervenir pour le service après vente est défaillante et de plus, a refusé de renouveler notre contrat de maintenance prétextant que l'exposition de ceux-ci au vent mais également à l'air salin les obligent à intervenir de plus en plus souvent. Nous allons devoir prendre une décision pour soit , acquérir de nouveaux panneaux, nouvelle génération et adaptés à notre territoire, soit trouver un nouveau prestataire qui accepterait de prendre en charge la maintenance technique. Dans un contexte de budgets resserrés, ce choix devra être bien étudié et conforme à nos exigences. Veuillez nous excuser des désagréments liés à ces non fonctionnements répétitifs.

Serge Laidet
Commission Communication

Le mot du Maire ...

Une commune sans pesticides

Depuis le premier janvier de cette année, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Notre commune dispose de nombreux atouts : espaces non bitumés et naturels, un environnement direct avec la mer, un trait de côte saisissant et des linéaires de chemins de randonnés dans leur écrin de verdure. D'ailleurs, l'activité du VVF a été rallongée grâce à la venue chaque année en arrière-saison, de nombreux randonneurs pédestres ou cyclotouristes. Ils apprécient notre environnement et ont besoin de cet air vivifiant dans un espace naturel et protégé. Déjà nous avions engagé, avec l'ancienne communauté de communes, une action sur la protection de nos ruisseaux et rivières. C'est la raison pour laquelle, nos eaux de baignade sont parfaitement saines. Une autre action très onéreuse a été engagée et maintenant terminée est celle de la création d'un réseau de tout à l'égout et d'un centre de retraitement en collaboration avec le syndicat d'assainissement, sur nos trois communes, Portbail, Denneville et Saint l'ô d'Ourville, côté littoral. Ajoutons le Spanc qui intervient plus en campagne et nos communes de la Côte des Isles peuvent s'enorgueillir d'avoir un territoire sain et préservé. Maintenant, au moins pour notre commune, nous avons voulu aller plus loin. Le conseil après avoir eu l'avis de nos services techniques, a décidé d'adopter une gestion différenciée de nos espaces verts et d'adopter un traitement « zéro pesticide ». Nous n'utiliserons donc désormais aucun herbicide, aucun insecticide et aucun fongicide. Des techniques nouvelles de travail seront utilisées principalement sur la voirie et les trottoirs, dans les parcs et jardins et au pied des arbres,

Anciens combattants du canton

Les ACPG-CATM-TOE du canton ont participé à leur congrès le 18 mars dernier.

Animé par Francis Launay, Président de la zone nord, en présence de Daniel Mellet Président du Pôle de Proximité de la Côte des Isles et de Guy Cholot Maire de Port-Bail, plus d'une trentaine d'Anciens Combattants étaient présents.

Le Président Philippe Milcent a présenté les rapports, moral et financier. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président a également parlé de la solidarité avec les membres malades, des chèques de 90€ et les colis de Noël leurs ont été offerts en 2016.

L'effectif de la section est stable, les Anciens Combattants des « Opérations Extérieures » (ex-Yougoslavie, Afghanistan ...) ayant rejoint le groupe.

L'AG se terminera au Monument aux morts avec dépôts de gerbes et par le traditionnel vin d'honneur.

Quelques jours plus tard, disparaissait Bernard Surcouf, Président de Sortosville en Beaumont.

Informations :

La cérémonie pour les morts en AFN du 5 décembre aura lieu au Mesnil.

Suite au décès de B. Levesque, la section de Fierville les Mines est rattachée à Port-Bail

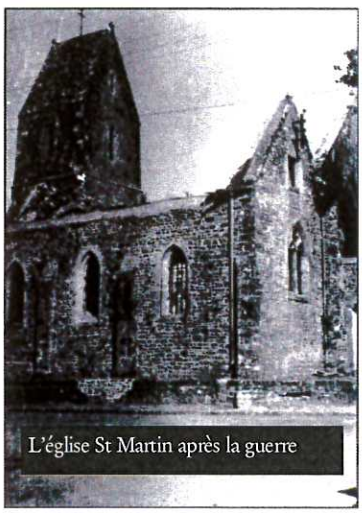

L'église St Martin après la guerre

Le mot du maire suite ...

sur les terrains de sports et de loisirs et dans le cimetière.
Alors oui, il s'agit d'une petite révolution dans nos habitudes mais aussi, dans la manière de voir les choses de la part de nos concitoyens. Il faudra nous habituer à voir une végétation à des endroits où il n'y en avait pas. Nos agents sont motivés pour que notre environnement soit sain et exempt de tout produit phytosanitaire. Les premières années seront sans doute un peu compliquées, il faudra s'adapter, innover, expliquer, convaincre et travailler autrement. Il faudra aussi que nos administrés s'arment de patience et s'adaptent aux changements fondamentaux qui vont survenir. Ce n'est pas une révolution que nous allons mettre en place mais une « tranquille évolution » d'abord chez nous pour notre terre, pour l'avenir de nos enfants et bien sûr, pour chacun et chacune d'entre nous.
Nous devons nous adapter à cette évolution écologique tranquillement mais irrémédiablement.

Chers concitoyens, je suis persuadé que vous comprendrez l'utilité de cette mesure, votée par notre conseil qui va dans le sens d'une nécessaire prise en compte de l'évolution et du respect de notre terre bien aimée mais aussi bien abîmée. Il est temps d'en prendre soin.

Guy CHOLOT

Pas d'augmentation de la cantine et investissements nécessaires dans les vitraux de St Martin

Le conseil municipal du 27 juin 2017, c'est le dernier conseil avant les vacances et le 4ème depuis le début de l'année 2017.

Administration générale

- *Précisions sur la rétrocession des VRD du lotissement "Les Roquettes".*

Les fourreaux pour la fibre ont été passés par le lotisseur et sont en attente de branchements.
Le terrain central ne sera pas proposé à l'urbanisation.
Le traitement des eaux usées sera géré par le syndicat d'assainissement de Port-Bail, Deneville et Saint Lô d'Ourville.

Affaires financières

- *Adhésion à l'assemblée spéciale de la SPL Office de Tourisme du Cotentin*

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'adhésion de cette nouvelle société qui va regrouper tous les anciens Office de Tourisme associatifs ou intercommunaux du territoire de l'Agglomération Cotentin.
La commune prendra 30 actions à 71 € soit 2130 € et versera la moitié de cette somme à la constitution de la société soit 1065 €; le reste sera versé à la demande de la société.
Le conseil désigne Serge LAIDET administrateur, représentant de Port-Bail au conseil d'administration et approuve les statuts de la SPL.

- *Tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2017-2018*

Le nombre d'enfants étant en diminution, le personnel de la cantine est moindre si bien que le coût résiduel pour 2016-2017 est de 26 510 € en baisse.
Le conseil accepte de ne pas augmenter les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2017-2018.
Tarifs: forfait mensuel (4 repas): 53,40€, forfait mensuel (2 repas) 26,80€, repas occasionnel : 4€.

- *Indemnités de gardiennage de l'église St Martin*

Une indemnité de 120,97 € est votée par le conseil et attribuée directement à la personne chargée de la fermeture des portes

- *Demande de subvention pour les vitraux de l'église St Martin*

Cinq maitres verriers ont été sollicités, seul l'atelier Helmbold a répondu à l'offre.
Le devis pour 22 vitraux est de 69 870,12 €
Les subventions espérées sont :

DETR	18 000 €
Département	11 645,02 €
FCTVA	11 461,49 €
Commune	27 763,60 €

La part communale devra être réduite par des fonds patrimoniaux générés par des souscriptions ou des actions de l'association du patrimoine.
Le conseil mandate Monsieur le Maire à faire les démarches pour les demandes de subventions et l'autorise à lancer une souscription via une association de valorisation du patrimoine.

Conseil du 27 juin ... suite

Ressources humaines

- *Participation communale aux garanties mutuelle et prévoyance des agents*

Après consultation des agents pour augmenter la couverture sociale, la commune accepte de verser 25 € mensuels par agent au lieu de 18 € à compter du 1er juillet 2017, soit la somme de 1 134 € pour 2017.

- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe dans le cadre d'un avancement de grade suite à la réussite de l'examen professionnel..

Salon des oiseaux exotiques

Pour la première fois à Port-Bail, l'association « Les oiseaux du Cotentin » organise une exposition sur le thème de l'oiseau exotique.

350 à 400 sujets représentant près de 80 espèces différentes, élevés par les adhérents de l'association, seront présentés. Perruches diverses de la petite "ondulée" à la grande "Royale" sujets australiens ou les Colliers et Grandes Alexandre asiatiques

Vous pourrez admirer également le perroquet "Gris du Gabon", et aussi les petits exotiques: Diamants australiens; de Gould, mandarins, bavettes, etc.

les canaris: jaunes, rouges, casqués, les paddas asiatiques, les inséparables africains.

Un festival de couleurs et de ramages en décors hors et en volières, une ballade sur les 5 continents, un but de promenade pour le week-end.

27-28 et 29 octobre

Au Gymnase J.P. BONAMY

Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 19h (17h30 le dimanche)

Entrée 3€ - de 11 ans 1,5€

Financement de la future salle de motricité de l'école élémentaire et signature de la charte zéro phyto.

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 12 septembre 2017, à 20h30, c'est le conseil de rentrée.

Administration générale

- *Choix de l'architecte en charge des projets salle de motricité et gymnase*

L'Atelier 970 a été retenu par la commission de sélection.

Le financement est établi ainsi :

Tranche ferme 22 500 € HT

Tranche optionnelle 1 :

29 900 € HT, Tranche optionnelle 2 : 141 750 € HT

La tranche ferme et la tranche optionnelle 1 sont débloquées pour une nouvelle salle de motricité opérationnelle au 1er septembre 2018

- *Convention avec le collège pour la cantine des maternelles*

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec Madame la Principale du collège.

- *Projet de chartre de mutualisation des bâtiments et matériels avec l'école et le périscolaire*

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la chartre de mutualisation avec Madame la Directrice de l'école et Monsieur le Président du Pôle de proximité.

- *Adoption de la charte vers le zéro phyto avec le FGDON*

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la chartre qui engage la municipalité a ne plus utiliser des produits phytosanitaires par les services techniques ou par des sous-traitants.

- *Transfert de compétences*

Les compétences "santé et accès aux soins" seront transférés à la Communauté d'Agglomération et "enseignement supérieur et recherche" le 1er janvier 2018.

Affaires financières

- *Demande de subvention à la DDTM pour comblement de brèches dunaires*

Le conseil autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants suivant le devis retenu et à demander une subvention d'Etat dans le cas des fonds AFITF. Le conseil donne délégation au Maire pour monter le dossier.

- *Participation au Fond de Solidarité Logement (FSL) pour 2017*

Une participation de 0,60 € par habitant est demandée à la commune soit la somme de 972,60 € pour 1621 habitants recensés.

- *Aide aux collégiens pour un séjour à Guernesey*

La commune alloue 5 € par jour et par élève pour les élèves habitant Port-Bail ce qui fait 90 € pour les 3 jours et les 6 élèves Port-baillais.

- *Admission en non valeurs*

Le conseil maintient l'avis de 2015 et refuse l'admission en non valeurs pour une dette de cantine.

Ressources humaines

- *Création d'un emploi de rédacteur principal dans le cadre d'un avancement de grade.*

Informations

- Bonne rentrée scolaire après la fusion des écoles.
- Construction de blocs de béton pour les manifestations de masse par les services techniques
- Construction de 4 nouveaux chalets par les services techniques pour la location (marché de Noël, animations ...)
- Aide aux sinistrés d'Irma par l'intermédiaire du CCAS.
- Réflexion sur la mise en sens unique de la rue Trousse Cotillons.

Il reste des aménagements à réaliser autour de la borne de rechargement pour véhicules électriques rue Robert Asselin avant sa mise en service.

Prochains conseils municipaux
Mardi 17 octobre 20h30
Mardi 21 novembre 20h30

PORT-BAIL en Cotentin ... Terre et Mer d'Avenir

Mairie de Port-Bail
02 33 87 52 00
***Télécopie** : 02 33 04 39 90*
***Messagerie** : contact@portbail.fr*
***Directeur de la publication** : Guy Cholot*
***Rédacteur en chef** : Serge Laidet*
***Articles** : les membres de la commission communication*
***Photos** : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, DRAC, Correspondants de presse locale.*

Retrouvons nous sur notre page Facebook « mairie de Port-Bail et sur notre site Internet

Agenda

28 octobre : foire aux livres

1er au 5 novembre : 9ème salon des Créateurs

17 novembre : tournoi de tarot

25 novembre : foire aux livres

26 novembre : repas des anciens
1er décembre: théâtre les XIII arts « ma femme n'est pas une femme »

2 décembre : Téléthon

9 et 10 décembre : Marché de Noël

9 ou 10 décembre : Shopping à Jersey

9-10-16-17 décembre : Crèche vivante

15 décembre : tournoi de tarot

29 décembre : Pot du Cul de l'An

11 janvier : concert América

19 janvier : tournoi de tarot

27 janvier : foire aux livres

Renseignements, inscriptions, réservations :

Office de Tourisme de la Côte des Isles

Bureau de Port-Bail : 0233040307

Bientôt à Port-Bail

Téléthon

L'association « Côte des Isles solidarité » présidée par Georges Godey organise tous les ans la journée du Téléthon, en alternance avec Barneville-Carteret et Port-Bail.
Cette année c'est donc notre commune qui accueille et qui participe à l'organisation de cette manifestation du 2 Décembre 2017.
Pré-programme : vente de madeleines et de jacinthes comme l'année dernière dès maintenant.
Bal dimanche 12 Novembre à la salle de St Lô, concert le 25 novembre 2017 avec le Réveil de Port-Bail, Periers et la Haye.
Randonnée le samedi 2 décembre organisée par Courir Ensemble
Activités l'après midi organisées par les pompiers, chant prévu par les écoles, activité bricolage.
Repas le soir au prix de 15 €
Animations avec le groupe « les Pinces à linge.

Comment se protéger des arnaques aux petites annonces

Identifier les arnaques à la petite annonce

Aujourd'hui l'achat et la vente entre particuliers via Internet sont considérés par les Français comme bien plus efficace que les brocantes ou les vides greniers. Pourtant, 76% déclarent « la peur de se faire avoir » comme principal frein à ce type d'échange.
Les fraudeurs pratiquent la dissimulation et l'intimidation. Leur objectif est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance comme votre banque ou votre opérateur téléphonique. Pour vous escroquer, le fraudeur peut se montrer pressant. Il peut vous demander de lui envoyer des informations confidentielles. Par exemple : votre numéro de carte bancaire, ou un numéro de suivi de colis par email pour obtenir de l'argent.

6 conseils pour éviter les pièges

1– Méfiez vousdes offres trop alléchantes. Prenez votre temps, n'agissez jamais dans l'urgence.
2- N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires ou vos coupons de cartes prépayées par email.
3- N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré sur votre compte bancaire ou votre compte Pay-Pal
4– Soyez vigilants avec les demandes provenant de l'étranger quand vous ne disposerez que d'un contact email.
5- Recherchez l'email de votre correspondant sur un moteur de recherche pour vérifier son identité
6– Quand vous publiez une petite annonce, masquez les informations qui pourraient être utilisées pour usurper votre identité.

Vous pensez être victime d'une escroquerie ? : signalez votre cas sur : Internet-signalement.gouv.fr
Vous avez donné votre numéro de carte prépayée? : appelez le service client PCS Card : 0180961961
Vous avez envoyé le colis au fraudeur ? : bloquez le colis à la poste en appelant le 3631
En cas de doute sur un email PayPal : transférez le à spoof@paypal.fr
Vous avez repérer un site de phishing ? : signalez le sur : www.pishing-initiative.com
Vous avez reçu une tentative d'escroquerie par mail ? : appelez info Escroquerie au 0588020217